

DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 14 septembre 2020

ARRONDISSEMENT
TOURS

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Le quatorze septembre 2020, à 18 heures, le comité syndical de l'ANVAL dument convoqué le 02 septembre 2020, s'est assemblé dans la salle Emmanuel Chabrier de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS – Président sortant, puis de M. Michel HIRTZ - doyen d'âge, et de M. Sébastien MARAIS – Président élu.

Titulaires présents : M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Cédric DE OLIVEIRA, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Emmanuel DUMENIL, Mme Régine HINET, Jacques LEMAIRE, M. Joëlle DANIEL, M. Bruno FENET, M. Philippe CLEMOT, Mme Céline DELAGARDE, M. Régis SALIC, Mme Armelle AUDIN, M. Michel HIRTZ, M. Gérard DAVIET, M. Christophe LOYAU-TULASNE, M. Ludovic BOURDIN, M. Grégory PODDA, Mme Isabelle MELO, Mme Sylvie POINTREAU, M. Pascal DELAUNAY, M. Benoît BARANGER, M. Didier THEME, Mme Nathalie GUENAUULT, Mme Karine BARTHELEMY, Mme Caroline BOILLE, M. Arnault TURMUNEL, Mme Marie-Christine DE SAINT SALVY.

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 29
Nbre de suffrages exprimés : 32

Pouvoir(s) : M. Michel GILLOT à M. Sébastien MARAIS, Mme Betsabée HAAS à Mme Armelle AUDIN, Mme Axelle TREHIN à M. Jacques LEMAIRE.

DEL 14092020-07 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES OFFRES

M. le Président expose qu'il est possible de prévoir une Commission d'Examen des Offres pour les marchés publics relevant de la procédure adaptée et de définir librement les cas où elle intervient. Cette commission ne formule que des avis et n'est pas chargée d'attribuer les marchés contrairement à la Commission d'appel d'Offres. Ses membres peuvent être soit les mêmes que ceux de la CAO, soit différents.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, DECIDE :

- de **CREER** une Commission d'Examen des Offres (CEO) qui se réunira pour toute consultation supérieure au seuil de 25 000 € HT ;
- **PRECISE** que les membres de la CEO sont les mêmes que ceux de la Commission d'appel d'Offres (CAO) qui viennent d'être élus soit :

Président : M. Sébastien MARAIS

Membres titulaires	Membres suppléants
1. RITOURET Bertrand	1. HIRTZ Michel
2. LEMAIRE Jacques	2. TREHIN Axelle
3. DANIEL Joëlle	3. PODDA Grégory
4. BARANGER Benoît	4. GHANAY Hédia
5. TRYSTRAM Antoine	5. GUENAUULT Nathalie

- **RAPPELLE** que cette commission n'aura vocation qu'à émettre des avis, le pouvoir adjudicateur étant le Président.

Fait à La Membrolle-sur-Choisille,
Le 22 septembre 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-200085702-20200914-DEL14092020-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2020

Affichage : 14/09/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifié conforme,

Sébastien MARAIS, Président

ANVAL
Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE